



## **Compte-rendu de la commission Formation du CE FTV Pôle Nord-Est du 4 avril 2017**

Présents : Carole Herbin, Catherine Schulbaum, Bouillon Olivier, Cécile Poure,

Pour la direction : Claire Joumier, responsable formation et compétences

### **Bilan plan de formation 2016**

Le budget prévisionnel était de 356 618€. Le budget réalisé et engagé en 2016 est de 283 672 € auquel il faut ajouter le coût des désistements de 3 231€ ce qui fait un budget total de 286 903€.

Le budget réalisé et engagé en 2015 était de 311 600€ pour un budget prévisionnel de 244 576€.

Le plan de formation 2016 a été engagé à hauteur de 80,5% (avec le budget Période de professionnalisation) et réalisé à hauteur de 53,66%.

L'écart est justifié par la mise en place de formations hors plan pour 66 622 € dont une reconversion.

Les actions collectives ont concerné 702 personnes, les actions individuelles 17.

#### **Actions liées aux programmes et à l'information : l'écart sur le réalisé est de + 116 389€**

Le budget a été consommé essentiellement par la formation DOIR à 60% du budget réalisé (cela a concerné 63 stagiaires).

#### **Actions liées aux technologies et à l'innovation : écart de -103 888€**

Ce sont les formations liées à l'Autocad, AVIWEST, DSNG, etc. 71 stagiaires cette année.

#### **Actions liées à la gestion d'entreprise : écart de - 7 470€**

#### **Actions liées à la prévention des risques, à la santé et à la qualité de vie au travail : écart de - 63 073€**

#### **Actions liées aux compétences transverses : écart de - 14 904€**

Ces budgets n'ont pas été consommés, c'est lié à la formation DOIR qui a été pris sur le budget de formation du PNE et aurait dû être pris sur le budget central donc la responsable formation a été obligée d'arrêter début mai toutes les autres formations.

## **Actions liées aux périodes de professionnalisation : écart de - 100 713€**

Le budget non plus pas été consommé, du fait que le budget Période de Pro, qui est mutualisé au niveau de FTV, avait déjà entièrement été consommé fin juin. Ce qui a privé le Pôle Nord Est de sa capacité à réaliser les actions prévues dans le projet de plan de formation.

Le financement des périodes de pro est en effet mutualisé au niveau de l'AFDAS, mais le droit de tirage est global et ne prend pas en compte les différentes contributions des pôles. La règle est donc « premier arrivé premier servi », ce qui s'est fait au dépend du Pôle Nord Est en 2016.

### **Budget central :**

Ne prend aucune des formations « Prévention des risques santé et qualité de vie au travail ».

Le central a pris en charge 30 998€ puisque le financement était de 164 286€ et le réalisé est de 195 284€

Les « Lunchs café » ne sont pas des ateliers de formation mais de l'information et cela ne rentre pas dans le plan de formation.

### **Rappel**

**Formateur occasionnel** : il faut avoir un projet qui est validé par la Responsable de formation et compétences ensuite il suit un cursus de 12 jours. Le pôle Nord-Est compte 17 formateurs occasionnels.

**Animateur de formation** : c'est une formation sur 2 jours à UFTV

### **Questions Diverses**

La période des entretiens annuels devront démarrer dès que les managers auront eu les leurs.

Et pour les demandes de formation ne pas hésiter à aller dans mon kiosque.

### **Conclusion**

L'année 2016 a été très compliquée pour la formation, du fait principalement de deux facteurs : la formation DOIR non prévue dans les projets de plan, et la consommation du budget période de professionnalisation par les autres pôles, qui a empêché la réalisation du plan du Pôle Nord-Est.

Pour 2017, la priorité sera donc donnée aux actions éligibles au budget période de pro, pour que cette fois le premier servi soit le Pôle Nord Est.

En conclusion, en tenant compte des contraintes mentionnées plus haut, la commission Formation du CE FTV Pôle Nord Est préconise un avis positif pour la réalisation du plan 2016